

TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les articles du projet de loi n° 491 (Sénat) et ceux de la loi n° 2005-1563 du 15 décembre 2005 prorogeant la durée du mandat des conseillers municipaux et des conseillers généraux renouvelables en 2007

Le compte rendu intégral est publié au journal officiel daté du lendemain de la séance (sauf le dimanche). Il est composé de deux fascicules : les débats figurent dans le fascicule blanc, le texte des articles, des amendements ainsi que des annexes est reproduit dans le fascicule bleu.

Numérotation des articles en cours de navette	Objet	Numérotation des articles de la loi
1er	Report d'un an des élections municipales prévues en mars 2007	1er
2	Report d'un an des élections cantonales prévues en mars 2007	2
3	Report des élections cantonales prévues en mars 2010	3
3 bis	Coordination-mention du renouvellement sénatorial partiel de 2011	4
3 ter	Coordination-renouvellement des sénateurs de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon	5
4	Coordination-mention des renouvellements sénatoriaux de 2008 et 2011	6
5	Application en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française	7